Contribution soumise au congrès parisien du NPA

Nous publions ici la contribution soumise au congrès parisien du NPA, qui a eu lieu le 6 décembre, présentée par 11 camarades de 7 comités et soutenue par la Tendance CLAIRE.

Un texte similaire, adapté à la situation locale, a été présenté par 5 camarades au congrès de Seine-saint-Denis (93), qui s'est tenu la semaine suivante, et un autre au congrès du NPA de Drôme-Ardèche, signé par 2 camarades.

Notons d'ailleurs qu'un comité parisien a choisi un camarade de la Tendance CLAIRE pour le représenter à la coordination départementale du 75, qui rassemble les délégués des comités, et une militante CLAIRE a été élue par le congrès du 93 à la coordination de ce département.

Le Congrès parisien est une échéance importante pour tous les militants NPA de Paris, à double titre. D'abord, nous pourrons discuter ensemble du bilan et de nos objectifs de construction, en relation avec l'orientation politique à mettre en œuvre à l'échelle parisienne dans la prochaine période. Pour coordonner et impulser la mise en œuvre de cette orientation, il sera également nécessaire de nous doter au niveau départemental d'une direction politique et représentative.

Priorité à la construction dans la classe ouvrière

D'après le document préparatoire « Proposition de statuts pour le Congrès NPA 75 », il y a à Paris 33 comités, dont 26 comités d'arrondissement, 6 comités jeunes (Paris-VII, Paris I-Tolbiac, Sorbonne, Paris-III, Jussieu, lycée Claude Monet) et un seul comité sur un lieu de travail (comité des postiers du 15e). Cette organisation essentiellement territoriale a comme conséquence que notre activité est trop dispersée et manque d'efficacité pour aider aux luttes.

La construction des comités de boîte nous semble une tâche prioritaire à laquelle nous devons nous atteler dans la prochaine période. Les statuts du NPA disent en effet que "*chaque fois que c'est possible, la création d'un comité NPA d'entreprise doit être envisagée*". Cette implantation dans les entreprises est indispensable pour contribuer à organiser les luttes de la classe ouvrière, car ce sont les travailleurs comme tels qui peuvent mener les luttes anticapitalistes les plus efficaces, par leur capacité à bloquer l'économie, et qui pourront demain prendre en main la réorganisation de la production pour révolutionner la société.

Or il existe des militants NPA dans de nombreuses entreprises ou établissements à Paris, comme les grandes gares, les centres postaux, les agences EDF, les hôpitaux, les établissements scolaires... La priorité de ces militants doit être de construire des comités dans leur entreprise, et ils doivent pour cela bénéficier de toute l'aide politique, logistique, financière nécessaire.

Parallèlement, les autres comités doivent organiser leur activité en direction de la classe ouvrière. Pour cela, il est essentiel qu'une commission d'intervention sur les lieux de travail (CILT) soit mise en place dans chaque comité d'arrondissement et au niveau du département.

Les diffusions régulières du matériel NPA (tracts, journaux...) en direction des lieux de travail doivent être multipliées. Il faut tendre, pour une efficacité optimale, à la constitution des tandems comité d'arrondissement/comité de boîte intervenant vers une entreprise à la fois de l'extérieur et de l'intérieur de manière coordonnée. Les diffusions sur les marchés ou les bouches de métro sont généralement moins efficaces en raison de la disparité du public et de la difficulté à cristalliser les contacts : elles doivent donc être limitées aux quartiers populaires en relation avec une activité de quartier concrète.

Les comités jeunes élaborent leur orientation dans le cadre de l'autonomie du secteur jeune, comme cela a été décidé au congrès. Mais il est clair qu'ils peuvent eux aussi, s'ils en sont d'accord, lier leur intervention aux luttes des travailleurs. Cela peut passer par le soutien (financier, matériel, logistique) aux luttes des travailleurs dans le voisinage des comités jeunes, par la recherche systématique de convergences interprofessionnelles lors des mouvements lycéens et étudiants ; enfin, par l'intervention régulière en direction d'une entreprise voisine, les jeunes peuvent tisser des liens concrets avec les travailleurs de l'entreprise, favorisant ainsi de futures convergences. D'autre part, en proposant à nos sympathisants étudiants et lycéens de faire ce travail avec le comité, nous pourrons les sensibiliser, par la pratique, à la cause prolétarienne.

Contre l'électoralisme, pour donner la priorité aux luttes et s'organiser en conséquence

Les tâches d'intervention dans la lutte de classe sont prioritaires et exigent toute l'énergie militante du NPA. Elles nécessitent donc d'en finir avec les discussions électoralistes menées depuis des mois avec les partis réformistes que sont le PCF, le PG, les Alternatifs, etc. En raison des choix erronés de la direction du parti, trop de temps a été perdu dans ces discussions stériles avec des organisations qui ne remettent pas en cause le système capitaliste, qui le cogèrent lorsqu'elles sont au pouvoir et avec qui il n'est même pas possible, généralement, de mener des luttes sur une orientation commune. Cela a empêché que le NPA mène une véritable campagne contre les

licenciements, malgré la décision prise en ce sens lors du CPN de juin, et un travail central pour la convergence des luttes ouvrières.

L'indépendance du NPA (qui n'exclut pas la possibilité d'accord avec des organisations anti-capitalistes, comme Lutte ouvrière) est indispensable non seulement pour défendre un programme anticapitaliste cohérent et conséquent aux élections, mais surtout pour intervenir efficacement dans les luttes et aider les travailleurs combatifs à en tirer politiquement les leçons. Or les dirigeants du PCF, du PG, etc., sont les mêmes que ceux qui dirigent les organisations syndicales, aux côtés de leurs alliés du PS. Malgré de très importantes mobilisations des travailleurs et de la jeunesse ces dernières années (manifestations massives et grève reconductible en 2003 contre la réforme des retraite, en 2006 contre le CPE, en 2007 contre la réforme des régimes spéciaux de retraite et contre la loi LRU, en 2009 contre la politique du patronat et du gouvernement visant à faire payer la crise aux travailleurs, etc.), la montée vers la grève générale a toujours été brisée par la tactique des journées d'action dispersées et sans lendemain des directions syndicales, menant presque toutes ces puissantes mobilisations à des défaites.

À l'échelle parisienne comme dans tout le pays, le NPA doit combattre cette orientation, œuvrer systématiquement à la convergence des luttes et, lors des grands mouvements, se battre résolulement pour la grève générale. Cela passe par exemple par l'impulsion d'AG et de coordinations inter-site lors d'un mouvement sectoriel (par exemple une AG regroupant les délégués des différentes gares parisiennes lors d'un mouvement de cheminots) ou par l'impulsion d'AG interpro lors des mouvements d'ensemble. De telles AG sont parfois convoquées à la Bourse du Travail à la fin des grandes journées de manifestations et certains militants NPA y participent déjà. L'enjeu pour nous sera de les rendre plus massives, plus représentatives, afin d'en faire des organes d'auto-organisation à même de contester la direction des mouvements aux bureaucraties syndicales.

Plus généralement, le NPA parisien souffre depuis le début de l'année d'un manque de coordination des comités pour intervenir dans les luttes, en raison de l'absence d'une direction politique départementale. Notre congrès doit surmonter cette difficulté qui n'est pas seulement organisationnelle, mais d'abord politique, si l'on est d'accord pour considérer que le NPA doit être un instrument des luttes.

Enfin, les militants syndicaux du NPA sont aujourd'hui largement isolsés les uns des autres, ce qui empêche toute intervention commune dans les syndicats et même tout échange sérieux. Nous devons coordonner l'activité syndicale des militants NPA à Paris comme au niveau national, avec l'objectif de construire un courant lutte de classe dans les différents syndicats afin de s'opposer de manière organisée aux bureaucraties et à leur politique. En particulier, il est crucial de construire une opposition large et radicale à l'intérieur de la CGT, en développant et renforçant le rassemblement qui s'est constitué autour de la candidature politique de Jean-Pierre Delannoy contre Bernard Thibault à l'occasion des préparatifs du 49e congrès confédéral.

Trois exemples concrets de luttes où le NPA Paris peut intervenir efficacement, sur une ligne juste, en étant bien organisé

Lutte contre la privatisation de la poste et pour le soutien à la grève des postiers

La grève des postiers est un événement déterminant de la lutte de classe en cet automne, susceptible d'entraîner dans son sillage d'autres luttes jusqu'à présent dispersées. Jusqu'à présent, le NPA s'est embourbé dans un "collectif national" qui, du PCF jusqu'à Dupont-Aignan en passant par le PS et l'asociation "Cap 21" liée au MODEM, a axé toute sa campagne sur la vaine demande d'un référendum à Sarkozy et l'envoi de "cartes postales" à l'Élysée. Il faut en finir avec cette mascarade, tout mettre en œuvre pour aider à construire la grève des postiers et la mobilisation massive de la population opposée à la privatisation, jusqu'au retrait du projet de loi. Pour cela, il est juste que tous les militants du NPA se mettent au service de la grève des postiers, soutiennent leurs piquets, contribuent à la constitution de caisses de grève et préparent avec le maximum de travailleurs, dans le cadre de comités se prononçant clairement pour le retrait du projet de loi, la manifestation nationale à Paris mi-décembre. Nous montrerons ainsi aux postiers et aux autres travailleurs que notre parti est capable d'être le meilleur contributeur aux luttes contre le gouvernement.

Soutien aux luttes des sans-papiers

La lutte pour la régularisation des sans-papiers est particulièrement importante en région parisienne et notamment à Paris. C'est pourquoi une des tâches centrales des comités NPA 75 est de participer activement à cette lutte. Or, depuis le printemps 2008, on assiste à l'émergence d'une nouvelle forme dans cette lutte, celle de la grève coordonnée avec occupation des lieux de travail par des travailleurs sans-papiers, dirigée le plus souvent par la CGT. Il est important de faire le bilan de ces grèves afin d'envisager les moyens les plus appropriés d'y intervenir.

Tout d'abord, s'il est évident que plusieurs centaines de militants CGT ont combattu corps et âme pour la régularisation des travailleurs sans-papiers par l'arme de la grève, il est clair aussi que la décision politique de réduire le combat à la régularisation au cas par cas dans le cadre de la loi raciste d'Hortefeux ne pouvait aboutir qu'à des résultats très limités. De fait, la direction de la CGT elle-même reconnaît que les grèves qu'elle a organisées sur cet axe en 2008 n'ont permis de régulariser que 2000 travailleurs sans-papiers, alors qu'on en compte plusieurs centaines de milliers dans le pays. De plus, le titre de séjour de ceux qui ont été régularisés n'a dans la plupart des cas qu'une durée de quelques mois ou d'un an (certains arrivent donc déjà à expiration). Enfin, la direction de la CGT a refusé d'aller jusqu'au bout de sa propre orientation en stoppant

de fait la vague de grèves qu'elle avait lancée au printemps 2008, malgré le soutien dont elle bénéficiait chez une grande partie des travailleurs conscients de leurs intérêts de classe.

Cette logique a abouti à l'ignoble évacuation des sans-papiers de la Bourse du Travail par la direction de la CGT en juin 2009. En effet, les sans-papiers qui occupaient la Bourse du travail demandaient que la CGT prenne en charge leurs dossiers de régularisation, mais cela n'entrait pas dans le cadre de l'action décidée par la CGT (travailleurs isolés, sans-papiers sans travail, etc.).

Quant à l'actuelle deuxième vague de grèves pour la régularisation, où sont engagés plus de 5000 travailleurs sans-papiers en Île-de-France, la CGT et les autres organisations qui l'ont impulsée lui ont donné un cadre politique inacceptable, consistant à demander une "meilleure" circulaire d'application de la loi raciste d'Hortefeux. Cependant, aucune lutte massive pour la régularisation des sans-papiers ne peut se développer si l'on ne combat pas la loi Hortefeux en tant que telle, car elle est contradictoire avec la logique d'une régularisation massive : elle vise exclusivement à stabiliser une petite partie de la main-d'œuvre dans quelques secteurs, dans l'intérêt du patronat qui en manque. Les discriminations et la méthode du « cas par cas » sont donc inhérentes à l'application de cette loi. Refuser l'arbitraire préfectoral ne peut consister qu'à refuser la loi Hortefeux qui l'organise.

Les différents comités NPA ont toujours soutenu la lutte des sans-papiers, que ce soit en 2008, après l'évacuation de la Bourse de travail (le NPA a joué un rôle important dans l'aide à l'occupation rue Baudelique par les sans-papiers expulsés, même s'il n'a malheureusement pas condamné clairement l'acte ignoble décidé par la direction de la CGT) ou aujourd'hui même. Cependant, ce soutien doit être coordonné et intensifié : les comités doivent mettre en place des collectes d'argent, organiser une présence plus importante des militants sur les lieux d'occupation, participer aux manifestations et aux actions de blocage décidées par les sans-papiers… Ce soutien doit aussi être politique : nous devons par la discussion aider les sans-papiers à caractériser les obstacles politiques à leur lutte, à s'auto-organiser afin de déborder le cadre imposé par la CGT et les réformistes, à développer la lutte jusqu'à la régularisation de tous les sans-papiers et l'abrogation de la loi Hortefeux comme de toute les autres lois racistes et anti-immigrés.

La question du logement

La question du logement est une autre question particulièrement prégnante à Paris en raison du nombre important de sans-logis ou de mal logés (familles démunies, immigrés, jeunes travailleurs et étudiants, etc.). Ceux qui ont de la chance d'avoir un logement sont, pour une bonne partie, asphyxiés financièrement par le loyer. Beaucoup de ménages populaires sont contraints de quitter Paris, dont la population s'embourgeoise alors encore plus. En même temps, il y a un certain nombre de luttes

organisées par diverses associations (DAL, Jeudi noir, etc.).

Nous devons participer à ces luttes et à leur développement en avançant un programme qui s'articule autour des revendications suivantes :

- Non aux expulsions !
- Réquisition sans indemnités ni rachats des logements et bureaux vides pour les répartir entre foyers sans-logis ou mal logés !
- Rénovation des logements insalubres, construction de nouveaux logements à loyers modérés ;
- Contrôle des habitants sur les loyers pour imposer et faire respecter des loyers modérés ;

Comme pour toutes les revendications qui touchent à la propriété privée, il faut en même temps expliquer politiquement que leur satisfaction pleine et entière ne peut être réalisée par un gouvernement qui défend les intérêts des grandes entreprises qui possèdent la plupart des bureaux parisiens et des riches propriétaires, mais seulement par un gouvernement des travailleurs.

Pour l'élection d'une direction politique et représentative des sensibilités du parti

Les tâches d'intervention et d'organisation sont des tâches *politiques*. C'est pourquoi leur mise en œuvre doit être impulsée et suivie par des instances politiques (au niveau des comités et au niveau départemental) sur la base de mandats clairement définis. Or, jusqu'à présent, le NPA 75 a manqué d'une véritable direction politique à même de structurer et de coordonner le travail militant à l'échelle du département.

La direction politique doit être élue par le congrès parisien. Il semble raisonnable qu'elle regroupe environ 10% des militants et se réunisse au moins une fois par mois. Elle élit en son sein un secrétariat exécutif d'une quinzaine de personnes et se réunit toutes les semaines.

Conformément aux statuts adoptés par le congrès de fondation de notre parti, il va de soi que la constitution de ces mandats doit être faite à partir d'un vote sur les différentes plates-formes politiques existantes dans le département. La répartition des représentants aux instances de direction doit ensuite être proportionnelle aux voix obtenues par chaque plate-forme (par un suffrage proportionnel au plus fort reste). On veillera enfin, autant que possible, à ce que tous les comités soient représentés dans chaque instance.

Texte présenté par 11 militants de 7 comités et soutenu par la Tendance CLAIRE.

Tendance CLAIRE, le 20 janvier 2010